

la spéculation, & je vous confesse qu'il ne m'a pas été possible de nier cette conséquence. Peut-être aurois-je pû en éluder la force par de vaines subtilités; mais comme je cherchois à m'instruire plutôt qu'à disputer, je passai condamnation sur ce point.

A peine eus-je fait le premier pas qui me tiroit de la voye de l'examen, que j'entraî dans celle de l'autorité, qu'on me proposa avec tous ses avantages. Quelque sensibles qu'ils soient, je ne dissimule point que j'ai été long-tems à les appercevoir; les nuages de mes préventions étoient si épais que les rayons de la lumière la plus vive auroient été trop foibles pour les percer, si Dieu ne les avoit enfin dissipés. Prévenu contre l'infaillibilité de l'Eglise Catholique, je regardois comme une vraie tyrannie l'usage qu'elle fait de son autorité en matière de Foi. Je riois intérieurement de la confiance avec laquelle on me promettoit des preuves convaincantes de cette infailibilité. Rempli de cette idée, & croyant d'ailleurs que les argumens de Bayle & de Saurin étoient sans réplique, je m'expliquois là-dessus avec un air de satisfaction qui sembloit annoncer mon triomphe; mais ce triomphe qui n'étoit qu'imaginaire ne dura pas long tems. Après quelques conférences sur ce point décisif, je commençai d'être ébranlé; on me prouva d'une manière invincible qu'étant convenu que la voye de l'examen étoit pernicieuse & impraticable, j'étois obligé de convenir que celle de l'autorité étoit absolument nécessaire, n'y ayant que ces deux voyes pour constater la divinité des Livres saints, pour s'assurer de la fidélité des versions, & pour déterminer le véritable sens des passages. On me fit voir que le renversement de l'autorité entraî-

noit